



Centre de gestion
de la fonction publique
territoriale de la Charente

MODÈLES TYPES D'ORGANIGRAMMES

Un organigramme vise à représenter les relations hiérarchiques et fonctionnelles d'une organisation par un schéma simple, compréhensible facilement.

L'organigramme est donc une image à un instant T qui permet d'identifier la place et le rôle de chaque agent. Il a vocation à évoluer, s'adapter au gré de la vie de l'organisation elle-même et doit donc être mis à jour régulièrement. L'organigramme est utile pour présenter en interne (aux agents) comme en externe (partenaires, administrés) l'organisation de la collectivité ou établissement.

Les organigrammes types ici proposés sont des exemples standards. Ils sont une simple source d'inspiration et doivent être impérativement adaptés en fonction de l'organisation réelle de votre structure.

La complexité des organigrammes évolue avec la strate de population de la structure et donc le nombre de ses services et effectifs. Des particularités locales (commune touristique, camping,...), le choix de modes de gestion, le transfert de compétences, la mutualisation de services,... peuvent occasionner des variations dans la structuration et l'organisation des services. Il n'existe donc pas de repère intangible entre une strate de collectivité et un nombre d'agents.

Pour les collectivités de plus grandes tailles, l'organigramme peut également être une traduction du projet politique





